



BICQUELEY INFORMATION COMMUNICATION

 N°2022/003

Le Mot du Maire

Bonjour à tous

Les travaux d'aménagement réalisés rue Nicolas Chenin n'améliorent pas le comportement des "dégueulasses" de propriétaires de chien, pour qui les plates-bandes et les trottoirs servent de réceptacle aux étrons qui polluent visuellement. J'informe ces contrevenants que la contravention classée en 3^{ème} catégorie s'élève à 450 €. Ces remarques s'appliquent pour toutes les rues du Village, Quai de la Bouvade, Parc arrière de l'Église plus spécialement. Lors de vos promenades, le ramassage des crottes de votre animal est obligatoire ainsi que sa tenue en laisse.

La validation du P.L.U a entraîné une accélération de nouvelles constructions, 10 permis de construire en 2020, 12 en 2021 et 10 en 2022 à ce jour. En 3 années, les parcelles disponibles à la construction ont été occupées presque en totalité. Ces nouvelles familles permettent à l'effectif de notre école d'augmenter pour éviter d'éventuelles suppressions de classes. Nous leurs souhaitons une bonne intégration dans la Commune.

Comme vous pourrez le lire plus en détail dans l'article "Périscolaire", la Municipalité fait un gros effort pour aider les parents d'élèves en finançant un déficit de 7 200 € pour l'année scolaire 2021/2022. Cette somme ne prend pas en compte les dépenses liées à l'usage de la salle polyvalente.

Bonne lecture

Communication Numérique - Mairie

Qui dit rentrée dit nouveautés ! Et en voici deux importantes pour rester en contact avec ce qu'il se passe dans la Commune.

En effet, le site de la Commune s'est payé un petit relooking pendant l'été et vous y retrouverez toutes les informations importantes comme les comptes rendus des conseils, l'équipe, les détails sur l'école, sur la location de la salle des fêtes, la liste des assistantes maternelles agréées, des associations, des professionnels installés sur la Commune...

Vous pouvez retrouver le site sur <https://www.bicqueley.fr>

Deuxième information importante, d'ici la fin de l'année l'application Panneau Pocket ne sera plus utilisée au profit d'une autre application : **IntraMuros**, disponible pour les téléphones Android et Apple. Elle regroupe toutes les infos de la commune mais aussi les actualités et alertes de la Communauté de Communes des Terres Toulaises ainsi que du SMETS ; Nous vous invitons donc à la télécharger !

Et si vous avez des mises à jour à nous communiquer n'hésitez pas à nous le faire savoir !

Eau :

Travaux sécurisation réseau d'eau

Depuis quelques semaines d'importants travaux de sécurisation du réseau sont en cours de réalisation sur le chemin de Pierre entre le Château d'eau et le chemin de Vézelize. Il s'agit d'assurer la sécurité pour l'approvisionnement en eau de notre commune. Grâce à une interconnexion, notre réseau va être relié à celui de Pierre la Treiche. Ainsi les ressources de l'une pourront subvenir aux insuffisances éventuelles de l'autre. Ces travaux sont réalisés sous la responsabilité du SMETS (syndicat mixte des eaux du Toulais Sud) dont dépend notre commune depuis 2020.

Relève des compteurs d'eau :

Depuis la mise en place des nouveaux compteurs d'eau en fin d'année 2021, la relève se fera de façon automatique. La télé relève est prévue 1^{er} décembre, la facturation se fera dans la foulée et les factures devraient vous parvenir mi-décembre. Le coût de l'assainissement sera inclus.

Les tarifs demeurent inchangés : Location compteur : 15 €/an – Eau : 1,57 €/m³ – Redevance pollution : 0.35 €/m³ – Redevance modernisation : 0.29 €/m³ – Assainissement 1,5631 €/m³

➡ Affouages

RAPPEL : La vidange du bois façonné l'hiver dernier doit être impérativement réalisée pour le 30 septembre.

Les personnes souhaitant une part d'affouage sont priées de s'inscrire en mairie auprès de M. Jean-Michel CHATEAU, de 18h00 à 19h00 :

- Les mercredis 05, 12, 19 octobre 2022
- Les vendredis 07, 14, 21 octobre 2022

Aucune inscription ne sera prise en dehors de ces jours et créneaux horaires.

Le tarif de la part est passé à 38 €.

➡ École

Cette nouvelle rentrée s'est déroulée dans les meilleures conditions qui soient. Elèves et enseignants ont été heureux de se retrouver après ces quelques semaines de repos. Deux bonnes nouvelles cette année : le retour de Jérôme (attendu avec impatience) et une très nette augmentation des effectifs, après plusieurs années de baisse. Nous avons enregistré 18 nouvelles inscriptions ce qui porte l'effectif à 91 élèves (initialement prévu à 82). L'arrivée de nouvelles familles nous a permis d'absorber sans souci les 9 départs en sixième.

Chez Pascale : 13 PS+ 11 MS = 24

Chez Jérôme : 9 GS+ 11 CP = 20

Chez Sophie : 17 CE1 + 10 CE2 = 27

Chez Eric : 10 CM1 + 10 CM2 = 20

➡ Péri-scolaire

Cette année encore le bilan financier relatif à la garderie et à la cantine présente un solde négatif

Cantine

L'an dernier 3 500 repas ont été servis, en moyenne 25 enfants ont déjeuné chaque jour à la cantine, chiffre supérieur aux années précédentes - Les recettes s'élèvent à 22 166 € et les dépenses à 25 806 €, soit un solde négatif de 3 640 €.

Pour info la fréquentation cantine en ce début d'année scolaire est en forte hausse, ce qui est à la fois une bonne et une mauvaise nouvelle. Bonne nouvelle car le service fonctionne bien et il est utile, la moins bonne est relative au personnel. Nous serons amenés à réfléchir à l'embauche d'une personne supplémentaire pour assurer la surveillance entre le repas et la reprise des cours si la fréquentation reste identique dans les semaines à venir.

Le coût d'achat des repas élaborés par la cuisine centrale à Toul est revu chaque année à la hausse, dans l'immédiat nous n'avons pas connaissance de l'actualisation qui sera faite

Garderie

Cet accueil péri-scolaire a pour vocation de rendre service aux familles, nous sommes conscients qu'une tarification équivalente au montant des charges afférentes à ces heures de garde nous amènerait à doubler le tarif.

Les recettes garderie s'élèvent à 3 798 € et les dépenses à 7392 €, soit un solde négatif de 3 594 €.

Le dossier financier du service péri-scolaire sera présenté au Conseil Municipal au cours de ce 4^{ème} trimestre.

➡ Opération brioches

L'AEIM – adapei 54 organise à nouveau sa traditionnelle Opération brioches et ce sera les Vendredi 07 et Samedi 08 Octobre pour notre Village.

Des bénévoles du village passeront vous proposer ces brioches. Cette année, les bénéfices de cette opération sont destinés aux familles qui ont à leur charge permanente un proche nécessitant des soins constants et qui n'ont pas les moyens pour y faire face.

Si vous êtes absents ces jours-là, vous pouvez réserver votre brioche en contactant Andrée Degrèse au 06.88.77.44.66 - Merci d'avance de réserver votre bon accueil habituel à cette équipe de bénévoles. En 2022, 156 brioches ont achetées sur l'ensemble de la Commune.

➡ BAL

Lors de l'Assemblée Générale le vendredi 20 mai, les membres de l'association ont procédé au renouvellement du bureau : **Sébastien PIERSON a été élu Président, à l'unanimité. Serge (Bonneaux)** qui tenait ce poste depuis 19 ans a souhaité passer le relais tout en continuant à rester à l'association. **Fabienne Briand**, Vice-présidente - **Ginette Bonneaux** Trésorière et **Andrée Degrèse**, Secrétaire.

Soirée LOTO : samedi 5 novembre à partir de 20h à la Salle des Fêtes Pour une bonne organisation nous vous conseillons de vous inscrire dès à présent auprès de Mme Bonneaux Ginette 03 83 64 21 54

➡ Sentiers des Deuilles

C'est la rentrée, une nouvelle saison sportive 2022/2023 (du 1^{er} septembre 2022 au 31 août 2023) débute avec la campagne d'adhésion ou de renouvellement. L'association vous propose des randonnées le mercredi après-midi (une quinzaine de km à allure soutenue) et le jeudi après-midi (une dizaine de km à allure modérée); des randonnées nocturnes en hiver avec possibilité de repas à l'issue de la rando.

Tarifs des adhésions: Individuelle : 31 € (28 € licence + 3 € adhésion au club)

Familiale : 61,80 € (50,80 € licence + 6 € adhésion au club)

Les licences comprennent une assurance Responsabilité civile et accidents corporels

Facultatif : abonnement au magazine Passion rando (10€ par an pour 4 numéros)

Certificat médical obligatoire pour toute nouvelle adhésion.

Retrouver les bulletins d'adhésion sur notre site internet : sentiersdesdeuilles.com
www.sentiersdesdeuilles.com

➡ Association Communale de Chasse Agréée de BICQUELEY

Avant que ne commence la saison des battues de chasse, il nous est apparu opportun de rappeler certains points afin que la cohabitation avec les autres utilisateurs de la campagne se passe dans les meilleures conditions et dans le respect de chacun.

La nouvelle saison de chasse a démarré le 1^{er} juin 2022.

• Chasse d'affût et d'approche depuis le 1^{er} juin:

Elle se pratique individuellement au lever et au coucher du soleil (1h00 avant et 1h00 après). Elle a pour but de limiter les dégâts dans les parcelles agricoles. Avec le retour de la pluie, les animaux sortent beaucoup en plaine et génèrent des dégâts dans les semis des agriculteurs.

Attention également sur la route, les animaux se déplaçant beaucoup !

A ce jour les membres de l'ACCA ont tués 4 sangliers (leur nombre n'est pas limité).

Ils ont également prélevés 4 brocards sur 5 attribués.

• Chasse au petit gibier à compter du 18 septembre 2022:

Elle se pratique individuellement ou par petit groupe (2 ou 3) pour le lièvre, la perdrix et le faisan les dimanches et jours fériés.

Le nombre de lièvres pouvant être tués est fixé par la FDC sur le vu de 3 comptages de nuit organisés fin janvier de chaque année.

Le tir des perdrix est limité à 2 oiseaux par chasseur pour la saison.

Le tir des faisans est limité à 1 oiseau par chasseur pour la saison.

En semaine, les chasseurs peuvent tirer pigeons, grives et alouettes en poste fixe, et canards, en marchant le long des ruisseaux lorsqu'ils sont en eau.

Les bécasses peuvent également être chassées le mardi dans les boqueteaux.

• Chasse au gros gibier en battue à compter du 22 octobre 2022:

Elle se déroule dans les bois du Taillet, RondBois et bois Poulain, ainsi que dans les boqueteaux du territoire.

Le calendrier affiché en mairie prévoit la chasse tous les weekends à compter du 22 octobre jusqu'à fin février 2023. Mais il faut noter que ces battues se font uniquement le samedi après-midi et le dimanche matin. Donc pas de contrainte particulière pour le samedi matin et le dimanche après-midi.

De plus un seul secteur est chassé, laissant également sans contrainte le restant du territoire.

Le secteur de la battue est toujours balisé par des panneaux « chasse en cours ».

Pour de plus de précisions, il est également possible de passer au local de l'association les samedis à 14h00 et les dimanches matins à 8h30.

Pour ce qui relève de la sécurité, avant chaque battue, le président rappelle toutes les consignes de sécurité, les conduites à tenir avec les autres utilisateurs.

De plus par classe d'âge, tous les chasseurs sont convoqués à la FDC 54 pour suivre un stage « sécurité ».

PRECISION :

Le Grand Bois n'est pas territoire de l'ACCA de Bicqueley mais d'une société privée avec un calendrier spécifique également affiché en façade de Mairie.

☞ **Comité des Fêtes - Animations Octobre à Décembre 2022**

1 - Halloween Lundi 31 Octobre

Rdv 17h angle rue F. De Neufchâteau et rue C. Mourot

2 – Repas dansant Moules Frites – samedi 19 novembre 2022- salle des Fêtes



Repas Moules Frites – Samedi 19 Novembre 2022 - 19h

Monsieur, Madame,.....N° de téléphone

Réserver :Plateau(x) repas soitX 20 € (Bicqueley) x 23 € (extérieurs) =..... €

Ci-joint chèque de€ établi à l'ordre de B.C.F

À déposer en Mairie au plus tard le 1^{er} novembre ou à M Jacques Humbert 25 résidence Valcourt



3- Défilé Saint Nicolas – Dimanche 4 décembre 2022 -

Rdv 16h30 angle rue F. De Neufchâteau et rue C. Mourot.

4- Vente d'huîtres livraison le 23 décembre salle polyvalente de 17h à 19h.

Le bon de commande sera distribué dans les boîtes aux lettres

5- Marché de Noël à Montbéliard le 26 novembre.

Le bon de réservation sera distribué dans les boîtes aux lettres

6- Manifestations à venir en 2023:

* Sortie à Kirwiller (fin janvier/début février)

* Vente d'asperges (avril/mai)

* Brocante le 06 mai 2023



MAIRIE - Atelier Cuisine

C'est avec plaisir que nous vous annonçons la reprise des cours de cuisine (après plus de 2 ans d'interruption). Ce sera le samedi 13 Octobre soit le matin soit l'après midi : M Perisse nous propose de réaliser une terrine aux 2 poissons accompagné d'une sauce. Chaque apprenti cuisinier repartira avec sa terrine et sa sauce (1kg environ). La participation financière individuelle serait de 35 € par personne sous réserve de 6 participants par groupe.

Si vous souhaitez y participer merci de nous retourner le coupon ci-dessous.



Atelier Cuisine – Samedi 13 Octobre 2022

Monsieur, Madame,.....N° de téléphone

Mail :

Est intéressé(e) par l'atelier cuisine – terrine aux 2 poissons

☐ Le matin

☐ L'après-midi

A rendre en Mairie au plus tard le 05 Octobre au plus tard.

Publication – Rédaction : Mairie de Bicqueley

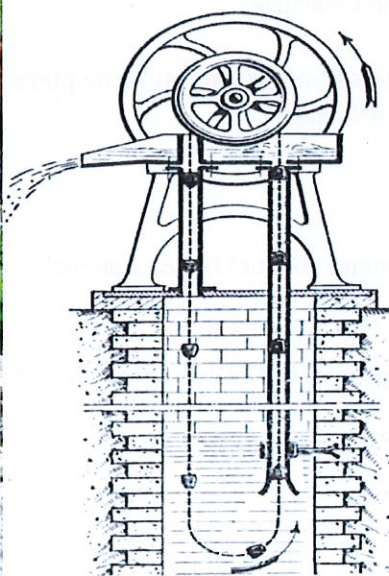
L'EAU A BICQUELEY - L'EAU POTABLE.

L'eau potable, qui ne viendra dans chacune des habitations que vers 1958 (la première demande de financement pour le captage date de 07.1953) . Et bien oui, ça ne fait que 64 ans que nous connaissons le bonheur de l'eau, à domicile, pour nos besoins journaliers. Et avant comment en disposions-nous ? .



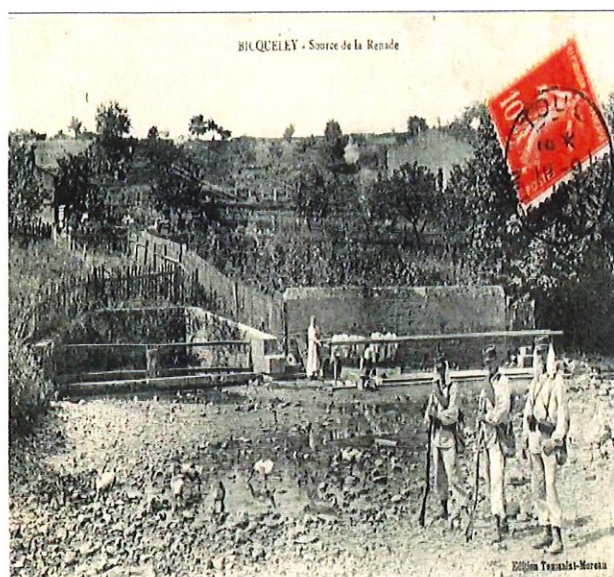
Certains privilégiés possédaient un puits, sur lequel une pompe à bras, remontait l'eau sur l'évier, d'autres ne pouvaient profiter que de celui situé à proximité de chez eux, l'eau y étant remontée avec un seau et une corde (c'est le cas pour le château, pour la grande rue) mais on trouvait également, rue du pont , en bas de la rue de la roche, en face du château, au faubourg , à l'entrée de l'école , coté rue vers l'arnade, ou renade ,et même sur la place, des fontaines à chapelet, il fallait tourner une roue pour que l'eau jaillisse. Deux fontaines (à ma connaissance) coulaient d'un captage sur le haut de la roche, l'une donc rue de la roche et l'autre sur la place, à coté de la pompe à chapelet. Et pourquoi donc ce double point d'eau ? d'après les anciens, en période de sécheresse, il y avait des opposants, à ce que l'eau descende sur la place, pour alimenter le bétail, préférant l'eau à la fontaine de la roche, d'où de nombreuses altercations et déviations du captage.

Heureusement qu'il y avait été creusé sur la place, ce puits et mise en place de la pompe à chapelet.



puits remis au jour lors des travaux près du monument

Au village il y avait aussi 2 lavoirs, l'un à l'entrée de BICQUELEY, sur la droite, en venant de TOUL, il était alimenté par une source et un puits avec là aussi une pompe à chapelet et l'autre, derrière l'école, lieu dit "la renade ou l'arnade", actuel point de captage et d'alimentation d'eau de la commune (altitude 216 mètres).



Cette station de relevage envoie l'eau, par une conduite d'environ 600 mètres, dans un château d'eau, d'une capacité de 200m³ pour un diamètre de 8 m et de 4 m de hauteur d'eau. Il est situé chemin de Pierre la Treiche, à une altitude de 246 mètres. Il faut environ 20 heures pour le remplir. L'eau traitée sera redistribuée aux habitants, (en 1961) moyennant le prix de 1 nouveau franc le m³ et une location de compteur de 30 nouveaux francs, 160 compteurs seront achetés.

C'est également lors d'une réunion du conseil municipal en Août 1961, qu'est prise la décision de supprimer les lavoirs pour inciter à la consommation de l'eau courante. S'en suivra en mai 1965, le rebouchage des puits (motif eau croupissante) et vente des pompes. Seul 1 sur la place et 1 au faubourg seront épargnées. Et pour l'anecdote, j'ai retrouvé ceci :

PATRIMOINE de BICQUELEY visible au MUSEE LORRAIN de NANCY
(propriété de la Commune)

Une cuve baptismale de l'ancienne église servant de margelle de puits, en pierre taillée, de hauteur : 75 cms, de diamètre : 115 cms, pour une profondeur de 48 cms.

Plan octogonal.

Chaque face est décorée d'une niche.

4 sont vides.

4 sont décorées d'emblèmes religieux, 3 figurines statuettes et 1 animal.

Une frise couronne le tout

Datée : 12^e siècle

Enlevée après l'installation du réseau d'eau potable. 50000frs offert le 1.07.1956 et réaffecté à l'entretien des fontaines ?

Localisée « Grande rue » Maison Vosgien - plus tard Poirot.

Norbert HESSE pour BIC n°34